

ZOOM

CHÉQUIERS PERDUS OU NON RECUS



LE.A BÉNÉFICIAIRE A PERDU ET/OU N'A PAS RÉCEPTIONNÉ SON CHÉQUIER, QUE FAIRE ?

CHÉQUIER PERDU OU CHÉQUIER NON RÉCEPTIONNÉ PAR LE.A BÉNÉFICIAIRE (STATUT EXPÉDIÉ DEPUIS PLUS DE 4 SEMAINES)

➔ Préalable : je vérifie les coordonnées avec l'usager.e.

ETAPE 1

Je signale la non réception ou perte du chéquier

	N° Interne	Création	Utilisateur	Etat	Operateur	Pass restant	Date PEC	Commentaire	N° Bénéficiaire	N° Carnet	Actions
	823	10/05/2022	Aude	Expédié	MJC/Centre Social St Lys - 7 avenue François Mitterrand, 31470 Saint-Lys	10			809		Actions
	809	04/05/2022	Flavy	Expédié	La fabrique Solidaire des Minimes - 29 bis Avenue des Mazades 31200 Toulouse	10	05/05/2022				Non Reçu Perdu

Depuis l'onglet [Demandes]
J'identifie le dossier du/de la bénéficiaire concerné.e en tapant en haut à droite (1) le numéro de demande ou le nom de la personne.
Je peux vérifier la date d'expédition en cliquant sur le petit chiffre tout à gauche 2
A droite, je clique sur le bouton Actions et sur (Non Reçu ou Perdu)

ETAPE 2

Je recommande un nouveau chéquier

Depuis l'onglet [Bénéficiaires]
J'identifie le dossier du/de la bénéficiaire concerné.e en tapant en haut à droite (1) le numéro de demande / numéro du bénéficiaire/ le nom de la personne.
Je clique sur

N° Interne	Création	Utilisateur	Etat	Operateur	Pass restant	Date PEC	Commentaire	N° Bénéficiaire	N° Carnet
809	04/05/2022	Flavy	Expédié	La fabrique Solidaire des Minimes - 29 bis Avenue des Mazades 31200 Toulouse	10	05/05/2022			

J'accède à la fiche bénéficiaire et peux vérifier ses coordonnées.

1. En bas je clique sur "Ajouter dans la liste"
2. je choisis la structure opératrice
3. je valide en cliquant sur
4. je sauvegarde en cliquant en bas à gauche

ETAPE 3

La.le bénéficiaire recevra son nouveau carnet à son domicile d'ici 3 semaines.

Une question, n'hésitez pas à contacter Coll.in

PAULINE PICAT

Coordinatrice
pauline.picat@coll-in.org
06 38 05 93 70

SARAH LOBRE

Chargée de mission
sarah.lobre@coll-in.org
06 38 05 87 04

coll.in
COLLECTIF POUR L'INCLUSION NUMÉRIQUE

